

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/02/2021

Dossier complet le :

10/02/2021

N° d'enregistrement :

2021-0186

1. Intitulé du projet

Création d'une zone commerciale au lieu-dit "La voie de Bøthencourt"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS CAUDIS DISTRIBUTION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur GAILLARD Alain

RCS / SIRET

3 3 8 5 3 1 2 1 3 0 0 0 2 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 - Aires de stationnements ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisir	Création de 270 places de stationnements

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à aménager une zone commerciale de 3,5 Ha sur une ancienne parcelle agricole. Cette zone commerciale comportera :

- des voies de circulations et de livraisons en enrobés
- 270 places de stationnements en enrobés
- des piétonniers et pistes cyclables en béton désactivé
- un lot A de 5530 m² environ destiné à accueillir un complexe cinématographique
- un lot B de 2970 m² environ destiné à accueillir un restaurant
- un lot C de 2760 m² environ destiné à accueillir un commerce de détail non alimentaire
- des espaces verts engazonnés et/ou plantés avec noues de récupération d'eaux pluviales

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est d'offrir un espace commerciale complémentaire à la zone commerciale existante sur le territoire de la Ville de CAUDRY.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phase travaux :

L'accès au chantier sera réalisé depuis la RD 643, compatible avec le trafic classique d'engins de chantier (semi-remorques, ...)
La base vie, et les zones de stockages matériaux et matériels seront implantées sur l'emprise de la parcelle concernée.
Un traitement de sol in-situ est prévu pour la constitution de couche de forme fondation

- Réalisation de l'assainissement eaux pluviales, avec la création des bouches d'égout, regards de visite, bassins souterrains sous les voie de circulation, ...
- Réalisation de l'assainissement eaux usées, avec la création de regards de visite, pose de canalisations, réalisation de branchements, ...
- Enfouissement de la ligne haute tension existante qui longe la parcelle
- Réalisation des réseaux divers (Adduction d'eau potable et DECI, gaz, électrique, téléphonie et télédistribution (fibre), éclairage public et recharge de véhicules électriques)
- Création des voiries en enrobés (voie de circulation et livraison, stationnements) avec traitement de sol in-situ sur 60 cm pour constitution de la couche de forme fondation afin de limiter les déblais
- Création de piétonniers et pistes cyclables en béton désactivé
- Création des espaces verts engazonnés et/ou plantés avec noue de récupération d'eaux pluviales + plantes hygrophiles pour permettre l'abattement des particules fines. Des espèces ripisylves douce permettra de développement d'une strate herbacée et arbustives à fort potentiel écologique

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Phase exploitation :

La zone commerciale sera accessible depuis le giratoire existant de la Route Départementale 643. Les clients pourront circuler et accéder aux stationnements via les voies de circulation. Un réseau de cheminement piéton permettra aux clients de se rendre vers les différents commerces. Des pistes cyclable seront aménagées afin de favoriser les modes doux (vélos, ...).

Des voies de livraison seront aménagées afin d'assurer les chargements/déchargements de marchandise sans impacts sur la circulation des clients.

Les espaces verts permettront de donner un cadre plus agréable et un potentiel écologique (abattement des particules fines, favorise la biodiversité (oiseaux, insectes, chauves-souris, ...) création de "masques végétales" entre la RD 643 et la zone commerciale, ...)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration de loi sur l'eau (en cours d'instruction) car l'assiette du projet est supérieure à 1 Ha mais inférieur à 20 Ha (3,5 Ha au total) (rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature IOTA, tableau de l'article R 214-1 du code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de la zone commerciale : 3,5 Ha Largeur : 155 m environ Longueur : 225 m environ	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route Nationale D643
Point kilométrique PR 20 + 350 m
59540 CAUDRY

Coordonnées géographiques¹

Long. 50°7'52"N Lat. 3°25'43"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir rapport en annexe

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir carte de l'utilisation de la ressource en eau
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltration des eaux pluviales issues du ruissellement des voiries des toitures
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Traitement du sol in-situ pour constitution de couche de forme fondation de voirie
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Actuellement, la parcelle est cultivée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une parcelle qui est actuellement cultivée (parcelle agricole)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, des camions réaliseront des rotations pour la livraison de matériaux et matériel En phase exploitation : Circulation et stationnement de véhicules légers (clients / personnel) Livraison journalière de marchandise par poids lourds (2 PL/jour)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nuisances sonores liés à la circulation des véhicules

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage public</p> <p>Enseignes lumineuses des commerces</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Sanitaires des commerces (toilettes, laves mains, ...)</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un champs de vision libre de toute construction et haute plantation est conservé sur l'église Notre Dame de l'Assomption de Béthencourt
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelle actuellement agricole qui deviendra une zone commerciale

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans une zone commerciale existante. Les incidences qu'engendrera le projet sont déjà existantes de par la présence de commerces existants (grandes surfaces, restaurants, boutiques, hotels, ...).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Assainissement Eaux Pluviales :

Les eaux pluviales issues du ruissellement des voiries et toitures seront stockées et infiltrées sur place.
Aucun rejet d'eau pluviales ne sera réalisé sur le réseau public.

Eclairage public :

Les mâts d'éclairages seront équipés de détecteur de présence, se qui permettra d'optimiser le temps d'éclairage (limite de la nuisance lumineuse et économie d'énergie).

Espaces verts

Des espaces verts engazonnés et/ou plantés seront créés pour maintenir une partie de la biodiversité sur la parcelle.

Effluents

Les eaux usées seront évacuées dans le réseau d'assainissement existant sur le boulevard du 8 mai via un réseau d'assainissement Eaux Usées

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale car les nuisances que pourra engendrer le projet restent "classiques" d'une zone commerciale (éclairage public, circulation de VL, et dans une moindre mesure de PL pour les livraison (2 PL/jour), assainissement eaux pluviales).

De plus, ces nuisances seront très réduites grâce aux dispositions mises en place (candélabres équipés de détecteur de présence, aucun rejet d'eaux pluviales sur le domaine public, création d'espaces verts, ...)

Enfin, Le projet est implanté dans une zone qui est déjà dédiée au secteur du commerce (grandes surfaces, restaurants, boutiques, hotels, ...).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Rapport d'étude de caractérisation de zone humide
Rapport d'analyse de sol (mission G2 AVP)
Carte de l'utilisation de la ressource en eau
Plan travaux VRD
Plan d'implantation hypothétique des bâtiments
Insertion du projet dans l'environnement
Rendu photoréaliste

Notice complémentaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à CAUDRY

le, 28/01/2021

Signature

S.A. CAUDIS
B.F./39
59541 CAUDRY CEDEX
Tél. : 03 27 75 80 80
Fax : 03 27 75 80 81
R.C. CAMBRAI B 338 531 213

PLAN DE SITUATION

Ville de CAUDRY (Nord)

Date d'édition : 27/01/2021

Ech. : 1/16 000



PLAN DES ABORDS DU PROJET

Ville de CAUDRY (Nord)

Date d'édition : 27/01/2021

Ech. : 1/5000



INSERTION DU PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT

Ville de CAUDRY (Nord)
Date d'édition : 27/01/2021



ENVIRONNEMENT LOINTAINS

Ville de CAUDRY (Nord)
Date d'édition : 27/01/2021



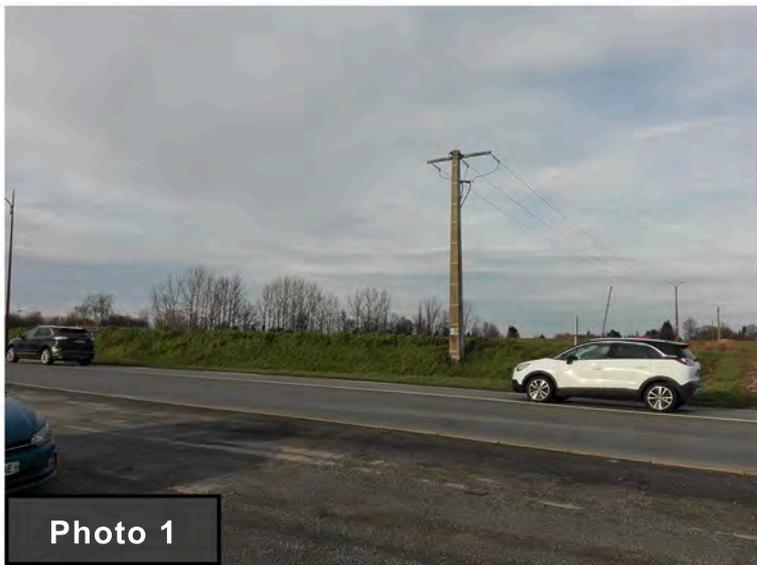


Photo 1

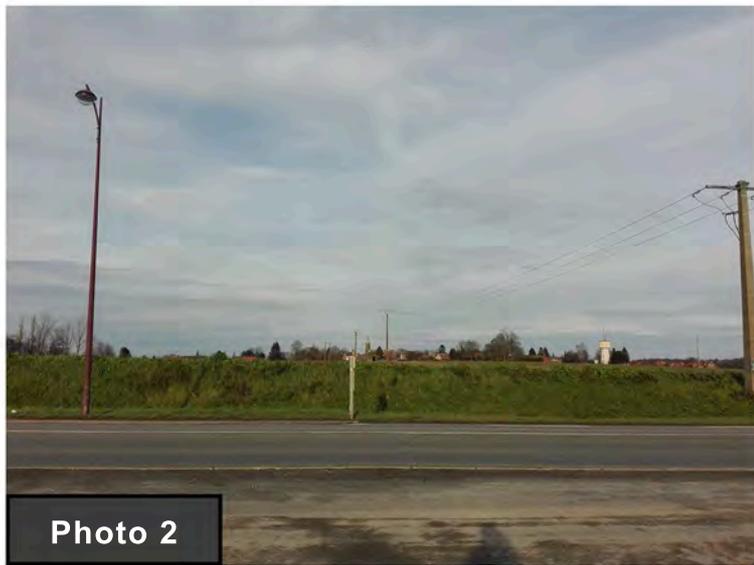


Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

ENVIRONNEMENT PROCHE

Ville de CAUDRY (Nord)
Date d'édition : 27/01/2021



Photos prises le 20/01/2021



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

Photos prises le 20/01/2021



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11



Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16

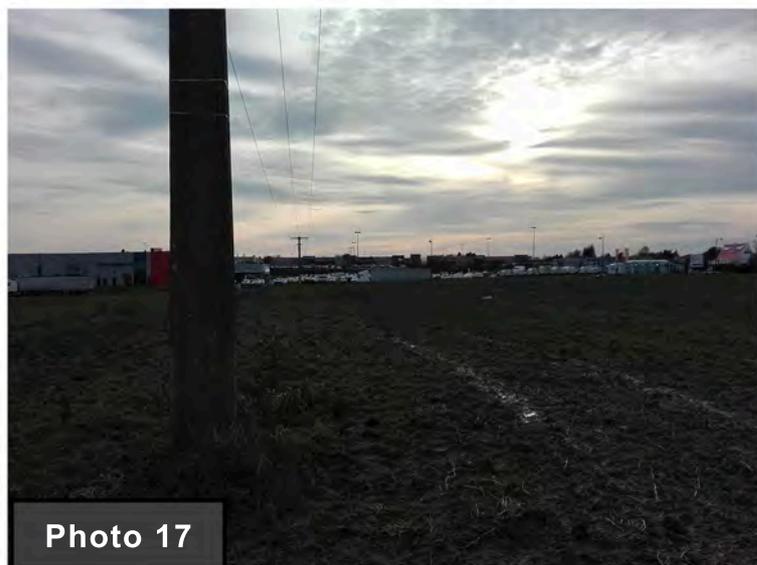


Photo 17



Photo 18

Photos prises le 20/01/2021



Photo 19



Photo 20

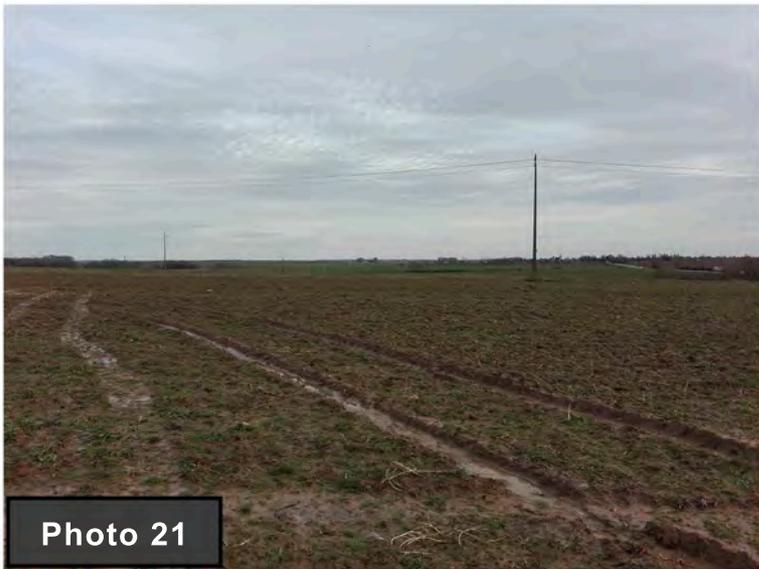


Photo 21



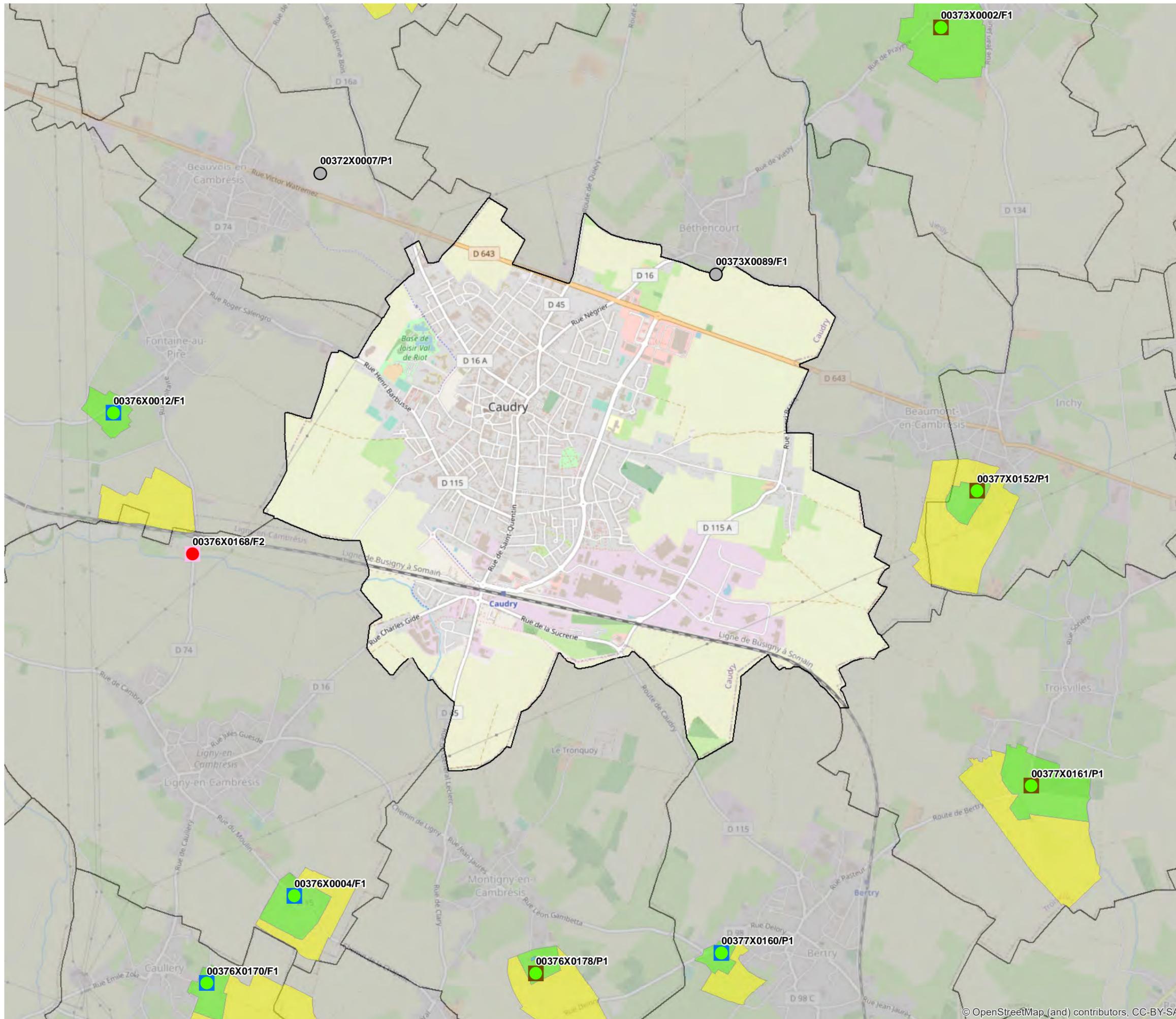
Photo 22



Photo 23

Photos prises le 20/01/2021

UTILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU CAUDRY



ETAT DES CAPTAGES EN EAU POTABLE

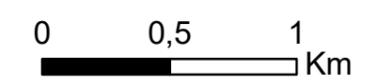
- Abandonné (fermé)
- Actif
- En projet
- Perspective d'abandon

PROTECTION DES CAPTAGES EN EAU POTABLE

- Début consultation services
- Engagée par convention
- Etablissement rapport HGA
- Premier jour d'enquête ou CDH
- Fin de consultation
- D.U.P
- Publication aux Hypothèques

PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES (actif)

- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné



IGN SCAN25®, A.E.A.P.
 Agence de l'Eau Artois Picardie
 MR - Utilisation de la ressource en eau2020
 Date : 07/12/2020

RENDU PHOTOREALISTE

Ville de CAUDRY (Nord)
Date d'édition : 27/01/2021



AMENAGEMENT D'UN POLE D'ACTIVITES

cinéma, commerce et restaurant

SAS CAUDIS DISTRIBUTION

La voie de Béthencourt
59 540 CAUDRY

NOTICE COMPLÉMENTAIRE

Surfaces (rubrique 4.5 du CERFA)

Surface de plancher Cinéma : 2 743 m²

Surface de plancher Cellule commerciale : 2 799 m²

Surface de plancher Restaurant : 410 m²

Superficie des espaces verts : 12 900 m², soit 37 % de la zone aménagée

(supérieur au minimum de 25 % du terrain traités en espaces verts imposés par le PLU)

Prise en compte des remarques de la MRAE concernant la mise en compatibilité du PLU de Caudry

II.2 Articulation du projet avec les plans et programmes et les autres projets connus

Compatibilité du projet avec le SDAGE et le plan de gestion des risques d'inondation du bassin Artois-Picardie :

Cf dossier de Déclaration au titre du code de l'environnement ci-joint aux rubriques :

- 3.9. Les risques naturels (p.36)
- 6. Compatibilité du projet avec le SDAGE (p. 62)

II.5.1 Consommation d'espace

Solutions d'aménagement moins consommatrices d'espace et conduisant à une moindre imperméabilisation des sols :

- Réduction de la surface du projet de 5 hectares à 3,5 hectares
- Réduction du parking de 350 places à 283 places, et mutualisation avec le parking existant du centre commercial E. Leclerc, via la nouvelle traversée piétonne de la RD 643 qui va être mise en place par la commune de CAUDRY
- Limitation de l'imperméabilisation du parking : végétalisation d'une partie des places de stationnement, intégration de noues plantées entre les peignes de stationnement
- Pas de transfert de magasin existant vers le projet, les bâtiments projetés abriteront uniquement des offres actuellement non présentes et ne créera donc pas de friche.

AMENAGEMENT D'UN POLE D'ACTIVITES

cinéma, commerce et restaurant

SAS CAUDIS DISTRIBUTION

La voie de Béthencourt
59 540 CAUDRY

II.5.2 Milieux naturels, biodiversité et site Natura 2000

Mesures d'évitement et de réduction des impacts sur la faune et la flore :

- Conservation de la haie bocagère existante
- Mise en place d'une bande-tampon de 10m le long de la haie, traitée en prairie de fauche
- En plus de la bande d'espaces verts de 10m de large, le cinéma sera séparé de la haie par une voie de livraison (passage de 2 PL/jour) de 4m de large et d'un espace vert d'une largeur comprise entre 8m et 10m qui sera planté / aménagé afin de créer « un masque végétal » entre le bâtiment et la haie. Le cinéma sera donc situé entre 22m et 24m de la haie existante, soit plus du double demandé, avec possibilité de réaliser un masque végétal entre le cinéma et le corridor.
- Travaux hors période de nidification, et uniquement en journée, soit en dehors des horaires d'activité des chiroptères
- Limitation du bruit de chantier : remplacement des engins et matériels pneumatiques par leurs équivalents électriques, limitation du niveau sonore des engins à 80 dB(A) à 10 m, limitation des bruits aériens à 75 dB(A) entre 7h00 et 19h00, avec des pics maximaux au niveau de la grue de 85 dB(A), limitation de l'émergence des bruits de chantier par rapport aux bruits ambiants selon les périodes de la journée en fonction de leur durée cumulée d'apparition.
- Limitation de la pollution lumineuse : choix de lampadaires n'envoyant pas de lumière vers le ciel, programmation de l'éclairage extérieur sur les horaires d'activité des bâtiments (éclairage réduit après 23h, heure de fin des séances du cinéma), sonde lumière du jour pour assurer un fonctionnement le plus réduit possible, mise en place de détecteurs de présence
- Aménagement paysagé diversifié : semis de prairie, massifs de graminées, haies, cépées en bosquet, alignements d'arbres, frange arborée et arbustive, noues plantées (cf étude paysagère ci-jointe)

AMENAGEMENT D'UN POLE D'ACTIVITES

cinéma, commerce et restaurant

SAS CAUDIS DISTRIBUTION

La voie de Béthencourt
59 540 CAUDRY

II.5.3 Bruit, qualité de l'air, consommation d'énergie et émission de gaz à effet de serre en lien avec les déplacements

Trafic généré par le projet :

- Livraison : en moyenne 2 poids lourds par jour
- Véhicules légers : le cinéma sera le principal générateur de trafic

Estimation réalisée par le cabinet Vuillaume CinéConseil établie sur la base de la fréquentation hebdomadaire moyenne : 3 850 spectateurs / 3 075 véhicules par semaine

	Avant 13H	13H - 15H	15H - 17H	17H - 19H	19H - 21H	21H - 23H	23H et plus	Total
Mercredi								
Véhicules entrants	12	28	32	23	38	33	-	166
Véhicules sortants		12	28	32	23	38	33	166
Flux de véhicules	12	41	60	55	61	71	33	
Jeudi								
Véhicules entrants	10	22	25	20	35	29	-	140
Véhicules sortants		10	22	25	20	35	29	140
Flux de véhicules	10	32	47	44	55	64	29	
Vendredi								
Véhicules entrants	9	18	21	22	45	53	-	168
Véhicules sortants		9	18	21	22	45	53	168
Flux de véhicules	9	26	39	43	67	98	53	
Samedi								
Véhicules entrants	13	25	45	48	62	69	-	261
Véhicules sortants		13	25	45	48	62	69	261
Flux de véhicules	13	37	69	93	109	131	69	
Dimanche								
Véhicules entrants	35	43	72	48	35	24	-	257
Véhicules sortants		35	43	72	48	35	24	257
Flux de véhicules	35	78	115	120	83	59	24	
Lundi								
Véhicules entrants	10	21	24	20	28	24	-	127
Véhicules sortants		10	21	24	20	28	24	127
Flux de véhicules	10	31	45	44	49	52	24	
Mardi								
Véhicules entrants	11	23	28	25	44	31	-	161
Véhicules sortants		11	23	28	25	44	31	161
Flux de véhicules	11	33	51	52	69	75	31	

Le nombre maximum de véhicules se rendant au cinéma est constaté les samedis entre 21h et 23h et les dimanches entre 15h à 17h.

AMENAGEMENT D'UN POLE D'ACTIVITES

cinéma, commerce et restaurant

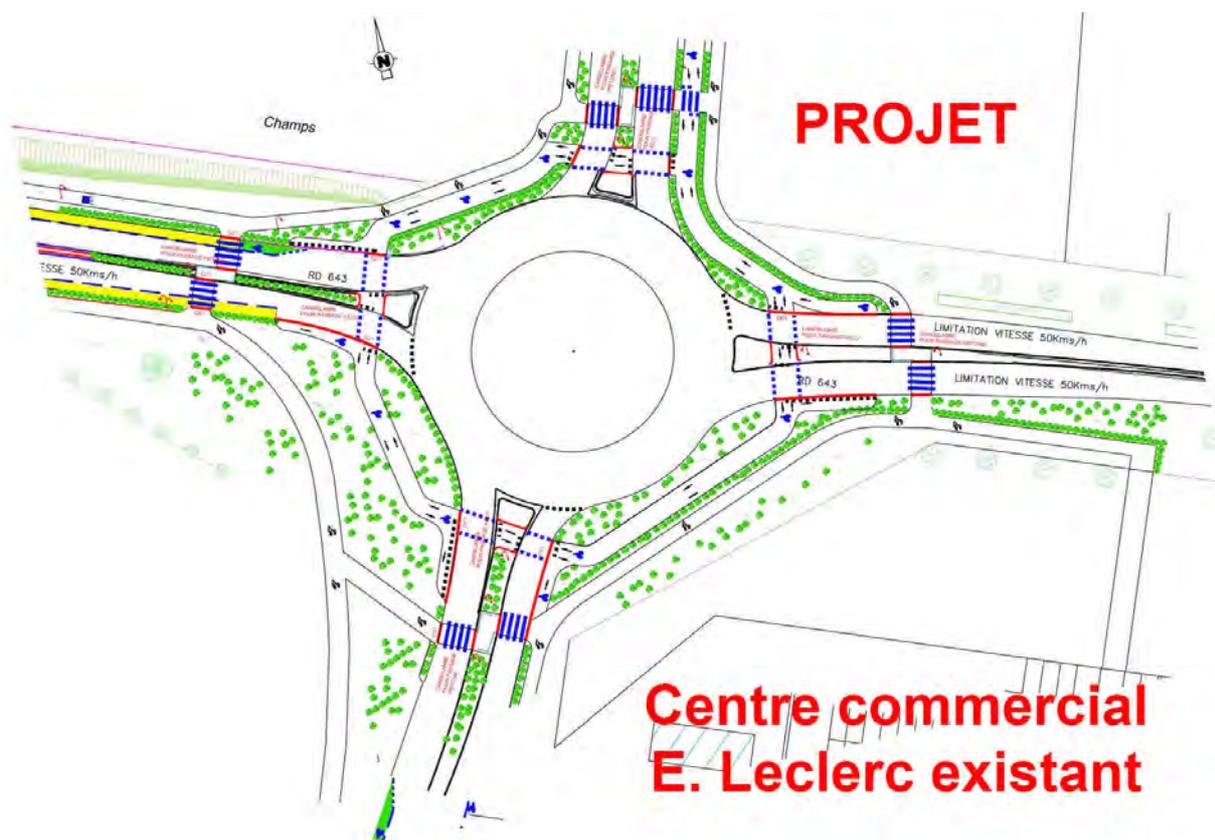
SAS CAUDIS DISTRIBUTION

La voie de Béthencourt
59 540 CAUDRY

Desserte cyclable :

- Le projet sera desservi par une piste cyclable, et comportera deux emplacements de stationnement vélos de 20 places au total.
- Des aménagements routiers sont prévus par la commune au niveau du rond point d'accès au projet, incluant la création de pistes cyclables dans le prolongement de celles existant sur le boulevard du 8 Mai 1945 et la création d'une traversée piétonne sécurisée de la RD 643

Aménagement projeté du giratoire entre la RD 643 et le Boulevard du 8 mai 1945



AMENAGEMENT D'UN POLE D'ACTIVITES

cinéma, commerce et restaurant

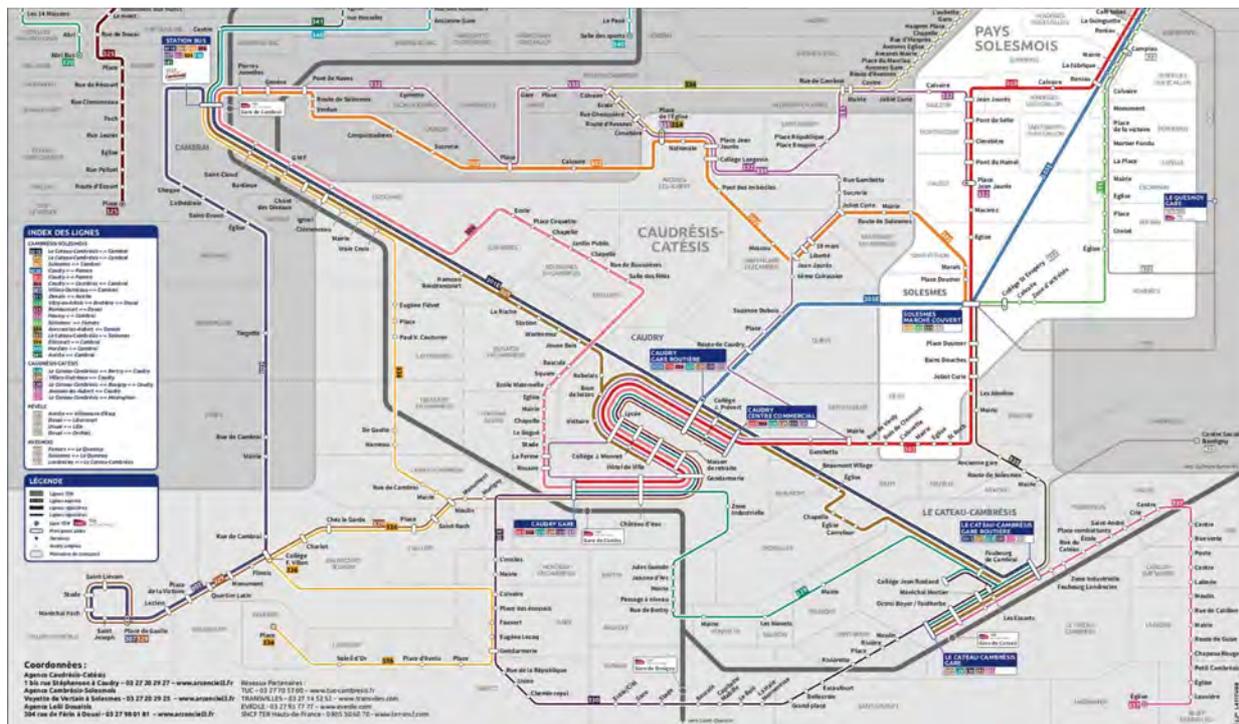
SAS CAUDIS DISTRIBUTION

La voie de Béthencourt
59 540 CAUDRY

Desserte transports en commun :

- Arrêt « Centre commercial » du réseau Arc-en-Ciel desservi par 7 lignes d'une fréquence moyenne de 30 à 60 minutes.

Plan général du réseau Arc-en-Ciel



Fréquence de desserte de l'arrêt « Centre commercial »

Lignes	Fréquence	Circulation samedi	Circulation dimanche	
Ligne 301	Le Cateau / Cambrai	30 à +60 minutes	Oui	Oui
Ligne 303	Caudry / Famars	30 à +60 minutes	Oui	Non
Ligne 306	Caudry / Carnières / Cambrai	+60 minutes	Oui	Non
Ligne 328	Le Cateau / Bertry / Caudry	30 à +60 minutes	Oui	Non
Ligne 329	Villers-Outréaux / Caudry	30 à +60 minutes	Oui	Non
Ligne 330	Le Cateau / Busigny / Caudry	30 à +60 minutes	Oui	Non
Ligne 331	Avesnes-lez-Aubert / Caudry	30 à +60 minutes	Oui	Non

Source : Arc-en-Ciel

AMENAGEMENT D'UN POLE D'ACTIVITES

cinéma, commerce et restaurant

SAS CAUDIS DISTRIBUTION

La voie de Béthencourt
59 540 CAUDRY

Mesures visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments et favorisant l'utilisation des énergies renouvelables :

- Mise en place de places de stationnement équipées de bornes de recharge électrique (27 places)
- Panneaux photovoltaïques sur la toiture de la cellule commerciale pour une utilisation en autoconsommation
- Dépassement des objectifs de la RT2012 pour la cellule commerciale avec un gain Bbio max de 33,30 % et un gain Cep max de 4,61 %
- Intégration des objectifs de la RT2012 pour le cinéma (non exigible pour les salles de spectacle) afin de réduire la demande énergétique du bâtiment :
 - Une bonne compacité du bâtiment, une enveloppe très isolée et performante, l'utilisation de vitrages à faible émissivité, des menuiseries à rupture de pont thermique sont les optimisations de base appliquées à ce projet.
 - Afin de permettre une gestion indépendante de la température et de la qualité d'air, il est prévu une pompe à chaleur air/air par salle, ajustant à la demande, le taux d'air neuf en fonction de sondes de qualités d'air. Une récupération d'énergie se fera sur l'air extrait. Les consommations électriques des ventilateurs seront maîtrisées grâce à des moteurs basse consommation, à rendement élevé.